

Information de presse

DEKRA e.V.
Presse & Information
Handwerkstraße 15
D-70565 Stuttgart

Safetyplus : DEKRA et DaimlerChrysler présentent un nouveau certificat

Sécurité des utilitaires légers avec lettre et cachet

<http://www.dekra.com>

Amélioration de la sécurité de la circulation – Négociations avec les assurances concernant des remises de primes

Stuttgart / Vienne : DEKRA et DaimlerChrysler se lancent sur de nouvelles voies pour ce qui concerne les utilitaires légers. C'est ensemble qu'ils ont développé le concept Safetyplus, lequel compte deux parties constitutives : conducteur (Safetyplus Driver) et véhicule (Safetyplus Vehicle). Ce concept sera présenté au public à l'occasion de la présentation du nouveau Sprinter de Mercedes-Benz. Du 12 au 29 mars 2006, les journalistes du monde entier pourront effectuer près de Vienne un stage de sécurité de la circulation s'appuyant sur le principe fondamental de Safetyplus Driver. Les nouveaux utilitaires légers mis en œuvre pour ce stage satisfont les hautes exigences de Safetyplus Vehicle.

Safetyplus doit permettre de rendre la catégorie de véhicules « utilitaires légers » globalement plus sûre et d'améliorer la manière dont le public perçoit ces véhicules. L'objectif visé est de contribuer de manière pérenne à la réduction des accidents sur les routes et autoroutes européennes. DEKRA conduit actuellement pour cette raison des discussions approfondies avec certaines assurances pour que les détenteurs de certificats bénéficient de primes d'assurance meilleur marché. Après tout : grâce aux éléments actifs et passifs de sécurité et à l'amélioration de la formation du conducteur, le risque d'accident des véhicules Safetyplus est considérablement plus faible.

Safetyplus Vehicle s'intéresse à l'équipement et à la dynamique de conduite de l'utilitaire léger considéré et ce, selon un catalogue de critères élaborés de manière très méticuleuse. Des points sont d'abord attribués pour différentes caractéristiques d'équipement, que ce soit la régulation de distance au véhicule qui précède ou les rails d'arrimage de la charge. Des nombres plus élevés de points peuvent être obtenus.

nus via les systèmes d'assistance et de régulation mais aussi via les systèmes d'ancrage du chargement.

A cela, il faut encore ajouter une évaluation du type de véhicule considéré par l'intermédiaire d'essais approfondis de la dynamique de conduite. Ces essais déterminent par exemple la distance de freinage, le comportement au changement de voie selon VDA (le fameux test de l'élan), les vitesses en courbe qui peuvent être atteintes ou le comportement au freinage en courbe. Ces essais sont réalisés véhicule à vide ou en charge, jusqu'à la limite définie par le poids total en charge maximal autorisé du véhicule. Le certificat Safetyplus Vehicle n'est délivré au véhicule considéré que s'il a obtenu, dans le catalogue de critères, un nombre minimum de points déterminé à l'avance pour l'équipement de sécurité comme pour les essais de comportement de conduite.

Les exigences de la directive européenne sur les conducteurs professionnels sont remplies

Le certificat Safetyplus Driver suppose d'avoir participé à un stage de sécurité de la conduite ainsi qu'à une formation d'arrimage du chargement. Il est délivré pour une durée limitée à deux ans. Après participation à un stage d'approfondissement d'une journée, sa validité est prolongée de deux nouvelles années. Le stage d'approfondissement traite de sujets tels que les réglementations du droit des transports, du droit social et du droit des transports de matières dangereuses, la santé, la sécurité de la circulation automobile, la sécurité de l'environnement, les prestations de service et la logistique. En participant aux stages de formation, les détenteurs du permis des catégories C et C1 satisfont sur le fond dès aujourd'hui les futures exigences de la directive européenne sur les conducteurs professionnels qui entrera en vigueur à partir de 2009 pour la formation continue des conducteurs professionnels. Pour tous les autres conducteurs de véhicules utilitaires légers, une formation continue sera réalisée sur la base du volontariat en parallèle à l'exercice de la profession. Outre un diplôme, le participant obtient une inscription appropriée dans son certificat de qualification personnel Safetyplus Driver.

A l'attention des tiers et de l'extérieur, les propriétaires et conducteurs d'un utilitaire léger peuvent se prévaloir de leurs certificats Safetyplus par le biais d'autocollants

apposer sur le véhicule. Limité dans le temps concernant sa validité, l'autocollant Safetyplus Vehicle est à apposer à l'arrière du véhicule. Un diplôme est remis au conducteur pour qu'il puisse documenter l'obtention du certificat Safetyplus Driver. L'autocollant associé est limité dans le temps pour ce qui concerne sa validité et peut être apposé à l'arrière du véhicule dans la mesure où seul un conducteur certifié conduit l'utilitaire léger. Le conducteur se voit par ailleurs remettre un pin.

Les certificats seront délivrés entre autres par DEKRA sur la base de critères homogènes. Safetyplus est ouvert à tout constructeur et à tout établissement de formation. Les logos « Safetyplus Vehicle » et « Safetyplus Driver » sont homogènes et précisent la durée de validité du certificat. Le certificat documente de manière pérenne l'engagement du constructeur et du parc de véhicules en faveur de la sécurité de la circulation routière.

Safetyplus permet d'appliquer et de poursuivre de manière concrète la transposition des mesures de la conférence 2004 des ministres des transports et du quarante-deuxième congrès allemand des tribunaux en charge des affaires de circulation. Safetyplus est également une contribution concrète au programme d'action européen pour la sécurité des transports qui ambitionne, d'ici à 2010, de réduire de moitié le nombre des tués par accidents de la circulation sur les routes de l'union européenne (objectif en 2010 : seulement 25 000 tués). Au nombre des premiers signataires de la charte de l'union européenne « Sauvons 25 000 vies », DEKRA s'est résolument engagée sur ce point.

Pour d'autres informations sur ce sujet : www.safetyplus.info

Concernant DEKRA

DEKRA est une organisation d'experts orientée vers l'international qui s'engage pour la sécurité et la qualité partout où l'être humain, la technique, l'environnement et la mobilité se conjuguent. La centaine de filiales et de sociétés de participations sont rattachées à l'association DEKRA e.V. via la société DEKRA AG et ce, autour des quatre divisions principales (business units). Les divisions principales DEKRA Automotive, DEKRA NORISKO Industrial, DEKRA Qualification & Consulting ainsi que DEKRA International Operations réalisent des prestations de services qualifiées et innovantes autour de tout ce qui concerne les contrôles de véhicules, les expertises, les prestations de services aux industriels, les certifications, les expertises environnementales, les expertises sur chantiers, la formation initiale et la formation continue, le travail intérimaire, les activités de conseil et la régulation des sinistres. DEKRA est aujourd'hui présente dans 23 pays d'Europe de l'Ouest et d'Europe de l'Est. Elle est également implantée aux USA, au Brésil et en Afrique du Sud. Aujourd'hui, le groupe DEKRA emploie plus de 15 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de 1,2 milliards d'euros.

Safetyplus : en quelques mots

Utilité pour l'économie

- Nombres plus faibles d'accidents de la circulation mortels
- Moins de coûts liés aux conséquences des accidents
- Moins de perturbations du trafic routier

Utilité pour l'industrie du transport

- Réduction des coûts grâce à la prévention des accidents
- Augmentation de la sécurité des transports
- Abaissement des coûts d'immobilisation (conducteurs, véhicules)
- Amélioration de l'image

Utilité pour les constructeurs de véhicules

- Vente de véhicules et de composants de véhicule favorisant la sécurité
- Opportunités du marché pour les technologies innovantes

Utilité pour les établissements de formation

- Vente de concepts de formation favorisant la sécurité
- Transposition avancée de la directive européenne sur les conducteurs professionnels
- Contribution à la qualification en parallèle à l'exercice de la profession et sur la base d'un volontariat des conducteurs professionnels

Utilité pour les assurances

- Plus faibles nombres des accidents
- Conséquences moins graves des accidents (dommages sur les personnes, dommages matériels, dommages sur le chargement)
- Instrument de gestion des risques